



COMMUNE DE VILLARS-SOUS-YENS

ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 23 MARS 2025 (1^{er} tour)

LISTE (nom ou numéro) : (cette liste doit être déposée au Greffe municipal avant le lundi 24 février 2025 12h00)

CANDIDAT(E)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)
1							

SIGNATAIRES (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature
1							
2							
3							
4							

Le(la) candidat(e) et les signataires, suisses et/ou étrangers(ères), doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeurs de la commune le jour du scrutin.

Attestation de réception et de validité par la commune (date, heure, sceau et signature)